

Réforme du collège : pour les Langues Vivantes aussi c'est NON !

Mensonges et enfumage !

La réforme du collège, que le gouvernement vient de faire passer en force, est dans la continuité des choix initiés par Allègre en 1999, par Fillon en 2005 et par Chatel en 2010 : la diminution d'heures d'enseignements disciplinaires au profit d'un « accompagnement personnalisé » et d'enseignements interdisciplinaires aux contours flous dont la définition est renvoyée au local, un pilotage accru des EPLE par les chefs d'établissement au nom d'une "autonomie" qui n'assure plus de cadre national à nos élèves et le massacre orchestré de l'enseignement des LV.

Contexte :

Contrairement à ce que les services de communication des ministres de l'EN successifs clament haut et fort, nous ne sommes pas des réactionnaires arc-boutés sur nos certitudes, incapables d'interroger nos pratiques et de nous adapter aux élèves. Nous souhaitons une véritable réforme du collège comme du lycée qui ne soit pas dictée seulement par des impératifs économiques et politiques, une réforme où les termes de "formation initiale", "formation continue", "heures de concertation" ne sont pas des coquilles vides.

Quelle démagogie que de présenter à longueur d'interviews les enseignants comme des archaïques incapables de se remettre en cause et des corporatistes ne pensant qu'à eux-mêmes et à la réussite de leurs seuls enfants !

Un désastre orchestré !

Le faible niveau des élèves (et des adultes) français en langues vivantes revient comme un leitmotiv. Mais comment pourrait-il en être autrement au regard des conditions d'apprentissage et d'enseignement ? Est-ce en supprimant une heure de LV2 au lycée en 1999 au profit des TPE que l'on a fait progresser les élèves ? Est-ce en supprimant la formation initiale des enseignants sous Chatel ? Est-ce en entassant jusqu'à 30 élèves par groupe au collège et 35 au lycée ? Est-ce, maintenant, tout en introduisant la LV2 en 5^e, en diminuant les horaires en 4^e et en 3^e à raison de 2,5 h par semaine au lieu de 3 h que nos élèves vont progresser ?

Diversité linguistique menacée !

Contrairement à ce que la ministre affirme, supprimer les classes bilangues et les sections européennes en collège revient bel et bien à mettre en péril l'enseignement de l'allemand, de l'italien, du portugais, du russe (...) et à renforcer le duo anglais espagnol. Parfois critiquables, parce que peu mixtes socialement pour certaines, elles ont pourtant permis de maintenir ou de développer une diversification linguistique et de

lutter contre la ghettoïsation, notamment en éducation prioritaire. Les collègues de l'ADEAF ont fait les calculs : à titre d'exemple, dans les collèges dans lesquels un(e) enseignant(e) d'allemand effectue un service de 16 h actuellement (une classe bilangue de la 6^e à la 3^e (12 h) et une section européenne à partir de la 4^e (4 h)), ce service sera de 7 h 30 si la réforme s'applique. De nombreux collègues de LV, déjà fragilisés par des services partagés épuisants, apprécieront, eux qui tous les ans se rendent inlassablement dans les écoles primaires pour faire la promotion de leur langue, se battent pour maintenir la LV2 quand on les somme de choisir entre 4e LV2 et 6e bilangue, portent des projets pédagogiques et des programmes d'échanges collectifs ou individuels, font vivre les jumelages...

Exposition insuffisante et cadeau pour le privé !

L'exposition hebdomadaire à la langue est insuffisante dans cette réforme, d'autant plus que la question des effectifs n'est pas traitée et que les horaires affichés comprennent des travaux interdisciplinaires imposés ! Pour faire progresser les élèves, il faut un horaire d'au moins 3 heures / semaine tout au long de la scolarité, des effectifs allégés et du travail en groupe... tout le contraire de la réforme !

Au nom de la lutte contre l'élitisme, la réforme supprime des dispositifs, pourtant présents dans tous les établissements, qui permettent un enrichissement culturel et linguistique. Lutter contre l'élitisme, c'est au contraire proposer partout une offre de formation élargie. Supprimer les classes bilangues et les sections européennes des collèges entraînera le recours à des officines privées pour les familles très favorisées. Autrement dit, le contraire de l'objectif affiché !

Malgré la publication des textes au Journal Officiel au lendemain d'une journée de grève et de manifestations, le SNES-FSU reste déterminé à faire entendre la voix des professeurs de langues vivantes pour un collège qui offre un enseignement des langues de qualité avec des garanties d'équité sur l'ensemble du territoire.

TOUS EN GRÈVE JEUDI 11 JUIN

**Pour l'abrogation du décret et de l'arrêté !
Pour la reprise immédiate des discussions
sur l'avenir du collège !**